DMA Arts de l'habitat option décors et mobiliers

Le titulaire de ce DMA est en mesure d'assister le concepteur créateur et de participer à la réalisation ou à la restauration de projets relevant des arts de l'habitat et concernant, selon l'option choisie, les décors et les mobiliers, les ornements et les objets ou la restauration de mobilier. Ce technicien supérieur peut, pour un projet donné, analyser le marché et établir un cahier des charges, assurer la conception d'un produit, maîtriser le processus et les contraintes de fabrication. Il estime les délais et évalue les coûts, assure, seul ou en équipe, la réalisation technique, contrôle la qualité et la conformité de la réalisation, collabore à la promotion des produits et à leur commercialisation.

Source : Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Informations clés :

Durée de la formation : 2 ans

Accessible après : Bac pro Artisanat et métiers d'art option tapisserie d'ameublement Bac techno STD2A sciences et technologies du design et des arts appliqués BMA Ebéniste Diplôme de fin d'études secondaires des métiers d'art (DFESMA) Année de mise à niveau

Nature du diplôme : Diplôme d'Etat

Les débouchés

la formation DMA Arts de l'habitat option décors et mobiliers vous permet de postuler à des postes comme Agenceur/euse, Ebéniste, Sculpteur/euse sur bois

Les établissements

- 3 établissements sur toute la France
- 1 établissement en formation initiale
- 1 établissement en formation continue
- 2 établissements en formation apprentissage

logo

© www.metiers-foret-bois.org